

MAIRIE DES VELLUIRE-SUR-VENDEE

85770

Tél. : 02.51.52.31.21

Fax : 02.51.52.37.41

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU **MARDI 30 JUILLET 2019**

Président :

Alain REMAUD, Maire

Secrétaire(s) de séance :

Frédéric THENAISIE

Présents :

Alain REMAUD, Laurent DUPAS, Sophie MANCEAU, Maryse DE OLIVEIRA, Frédéric THENAISIE, Alain BENETEAU, Chantal JAUMIER, Philippe LECOINTE, Serge BARREAU, Sandrine JACQUAT, Christophe RONCORONI, Nicolas AUBINEAU, Sébastien JOUNAULT, Michaël HAPIOT, Valérie GAUFFENIC, Mathieu RAMBAUD .

Absents :

Christian VEILLON, Bruno BRODU, Xavier GRILLO (pouvoir à Alain REMAUD), Béatrice MICHEL, Sébastien MORIN, Caroline POUVREAU, Jean-Marie OLLIVIER (pouvoir à Alain BENETEAU, Jacques CAQUINEAU,

Le Conseil Municipal

Autorise le Maire à signer le bail concernant la supérette du pôle commercial. Le loyer sera non assujetti à la TVA pour un montant de 400 € par mois.

A l'unanimité

Donne un avis favorable sur le projet local de l'habitat 2020-2025.

A l'unanimité.

Approuve le rapport de la CLECT de la communauté de communes du Pays de Fontenay Vendée.

A l'unanimité.

Autorise Le Maire à signer la convention avec le SYDEV concernant la pose d'un poteau incendie à "La Châtre" LES VELLUIRE SUR VENDEE. Montant des travaux : 2 998.85 € HT.

A l'unanimité.

Autorise M. Le Maire à signer la convention avec le SYDEV concernant la réalisation d'une extension de réseau électrique.

Montant de la participation : 7 229 €.

A l'unanimité.

Pour extrait :

En Mairie, le 02/08/2019

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.

Le secrétaire



Frédéric THENAISIE

Signature et cachet

COMPTE RENDU DE LA SEANCE CONSEIL MUNICIPAL

(Page 2)

Décide de s'inscrire, à partir de 2019 dans le dispositif "une naissance, un arbre" initié par le Conseil Régional des Pays de la Loire (aide financière de 15 € par arbre).
A l'unanimité.

Autorise Le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention de délégation de compétences de la région aux autorités organisatrices de second rang de Vendée concernant le transport scolaire.
A l'unanimité.

Décide de ne pas attribuer l'indemnité de conseil au trésorier de Fontenay Le Comte.
Présents : 16 - Votants : 15 - Pour : 7 - Contre : 8

Renouvelle le bail du logement communal 1 bis rue de la Petite Boissière pour un an à compter du 1er septembre 2019. Montant du loyer : 334 € par mois.
A l'unanimité.

Demande le maintien des services des finances publiques sur le territoire.
A l'unanimité.

Est informé du dossier Atlantic Juris concernant l'état de catastrophe naturelle de l'église de Velluire.

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.

Pour extrait :

En Mairie, le 02/08/2019

Frédéric Thevenais



Signature et cachet